

PLANTONS ENSEMBLE, PLANTONS EN FRANCE, PLANTONS POUR L'AVENIR



Contexte :

L'arbre et la forêt constituent notre exceptionnel patrimoine environnemental commun. Leur présence façonne nos paysages, protège nos sols, purifie l'eau et l'air. Leur gestion et leur utilisation soutiennent en France, depuis toujours, une filière économique.

Mais aujourd'hui, notre forêt est en péril, il y a urgence à réagir ! L'acte de reboisement est trop souvent abandonné : Alors que l'on plantait en France 130 millions d'arbres/an dans les années 1990, on en plante moins de 70 millions/an de nos jours, contre 600 millions en Turquie ou encore 1 milliard en Pologne.

Une initiative unique en France, portée par des coopératives forestières :

Alliance Forêts Bois, en collaboration avec d'autres coopératives forestières françaises, s'est saisie de cette problématique et a créé en septembre 2014, le fonds de dotation PLANTONS POUR L'AVENIR, dont l'objet est de « conduire directement ou indirectement, toute mission d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel, intervenant plus particulièrement par le reboisement dans le cadre d'une gestion forestière durable ».

Le mécénat, une option efficace pour renouveler la forêt française et contribuer au développement durable de nos territoires

Parce qu'il est de notre responsabilité et de notre intérêt à tous d'assurer l'avenir de nos forêts, le Fonds de dotation PLANTONS POUR L'AVENIR propose aux entreprises et aux particuliers de s'engager, par le mécénat, dans la relance du reboisement de la forêt française. Avec des dons défiscalisés à 60 % pour les entreprises, dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires et 66 % pour les particuliers, dans la limite de 20% du revenu imposable, le mécénat doit permettre de **relancer toute une filière industrielle créatrice d'emplois non délocalisables : la filière forêt-bois.**

PLANTONS POUR L'AVENIR est structuré autour de 3 programmes au sein desquels il propose d'associer les entreprises et les particuliers :

- Le programme « Planter » destiné à reconstituer la forêt de demain.
- Le programme « Sensibiliser et Former » afin de transmettre un savoir-faire et un patrimoine aux générations futures.
- Le programme « Innover » pour améliorer en continu les conditions de la dynamique forestière.

Des programmes et actions qui permettent de couvrir l'ensemble de la filière, de la prévention à l'action.

Aujourd'hui, un an après son lancement, PLANTONS POUR L'AVENIR ce sont :

- Une levée de fonds de **plus de 350 000 €** auprès d'une vingtaine d'entreprises
- 33 projets de reboisements soutenus représentant **160 hectares et plus de 200 000 arbres plantés !**
- Des partenariats long terme en développement notamment avec des grandes entreprises : Smurfit, Nestle...

Pour tout renseignement complémentaire :

Mail : contact@plantonspourlavenir.fr

La plaquette de présentation : <http://www.document-en-ligne.fr/plantons-pour-l-avenir/>

Le site web : www.plantonspourlavenir.fr